

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 5 juin 2012:  
«Non à la fermeture de l'Espace de vie infantine Crescendo».**

*TEXTE DES CONCLUSIONS*

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-288 au Conseil administratif.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

En mai 2012, Merck Serono International SA a annoncé la fermeture officielle de son site de Genève et le licenciement de quasi tout le personnel.

Cette décision risquait d'avoir pour conséquence la fermeture de l'espace de vie infantine (EVE) Crescendo, co-fondé par la Ville et Merck Serono International SA en 2006 et officialisé par une convention en date du 5 octobre 2006.

Selon cette convention et les avenants qui ont suivi, l'EVE Crescendo offre 52 places réparties entre l'entreprise (35 places) et la Ville (17 places), chaque partenaire finançant le déficit d'exploitation des places qui lui reviennent.

Un conseil de fondation, composé pour moitié de représentants de Merck Serono et pour moitié de représentants de la Ville, a été constitué pour gérer cette institution de la petite enfance.

Cette fondation, selon ses statuts, doit cesser ses activités si l'un ou l'autre des deux partenaires se retire du partenariat.

Le 30 mai 2012, suite à l'annonce de la fermeture du site de Merck Serono, le Conseil administratif, déterminé à maintenir cette structure de la petite enfance ouverte, a décidé de créer une task force composée de M<sup>mes</sup> Alder et Salerno, ainsi que de M. Pagani, pour suivre l'évolution générale de la situation générée par la fermeture du site et pour mener toute action permettant de juguler une perte totale ou partielle des places d'accueil petite enfance pour la Ville.

Le 14 septembre 2012, un avenant à la convention du 5 octobre 2006 a été signé entre la Ville et Merck Serono afin d'assurer le plein fonctionnement de l'EVE Crescendo sur l'année scolaire 2012-2013, soit jusqu'au 31 juillet 2013.

Cet avenant stipule que les places d'accueil revenant à l'entreprise et non utilisées du fait du départ d'enfants d'employé-e-s sont mises à la disposition des parents inscrits auprès de la Ville, alors même que les frais d'exploitation restent répartis comme prévu initialement.

En novembre 2012, la direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité a adressé une lettre d'intention à M. François Naef, président du conseil

d'administration de Merck Serono et à SPG Intercity, chargé de la vente du site, afin que l'EVE Crescendo puisse continuer de bénéficier de ses locaux au-delà de juillet 2013, selon des conditions à négocier, mais en évoquant clairement une mise à disposition gratuite.

M. François Naef a fait savoir que Merck Serono n'était clairement pas en mesure de prendre un quelconque engagement de ce type, celui-ci appartenant aux futurs acquéreurs du site. En revanche, il s'est engagé à promouvoir les prestations de cette institution dans les négociations avec les potentiels repreneurs.

La Ville a alors prié la direction de Merck Serono de lui fournir une réponse claire quant à l'avenir potentiel de l'EVE d'ici au 15 janvier 2013, tout en rappelant qu'elle était prête à se porter acquéreur des locaux de la crèche si l'activité de celle-ci pouvait être poursuivie.

La Ville a également insisté afin, d'une part, de pouvoir contacter les potentiels repreneurs et, d'autre part, de conclure un bail à durée déterminée avec Merck Serono pour l'EVE Crescendo, à l'échéance de juillet 2014, en attendant que la situation se clarifie.

Début avril 2013, aucune de ces demandes (réitérées à plusieurs reprises, dont la dernière fois en mars 2013) n'ayant reçu de réponses positives et concrètes de Merck Serono, il a été décidé d'activer le plan B.

Ce plan B consistait en un déplacement de l'EVE Crescendo dans les locaux du nouvel EVE Rothschild, dont la fin des travaux d'aménagement coïncide avec la potentielle fermeture de l'EVE Crescendo.

Il est évident que l'activation de ce plan B ne signifiait en aucun cas que la Ville abandonnait l'idée de maintenir ouvert l'EVE Crescendo dans ses locaux actuels, mais visait essentiellement, selon les engagements pris, à replacer les collaboratrices et collaborateurs de cette structure dès le 1<sup>er</sup> août 2013, et d'assurer une rentrée scolaire sereine aux enfants et parents concernés.

Le 22 mai 2013, la Ville a été informée que le site de Merck Serono avait été attribué à un consortium composé de la famille Bertarelli, de la Fondation Wyss, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'Université de Genève.

Elle a alors immédiatement contacté les responsables de la communication de ce consortium, ainsi que la société qui gère ses intérêts, afin de faire valoir sa volonté de maintenir l'EVE Crescendo sur le site.

Les discussions se sont poursuivies avec l'Université de Genève et l'EPFL, qui se sont montrés intéressés à pouvoir bénéficier de places d'accueil pour leurs collaboratrices et collaborateurs qui travailleront sur le site.

Le 13 juin 2013, la direction du département de la cohésion sociale a rencontré le rectorat de l'Université.

Il est à préciser que la Ville de Genève et l'Université de Genève sont engagées depuis plusieurs années dans l'exploitation en partenariat de trois institutions de la petite enfance regroupées dans le secteur petite enfance de l'Université.

Lors de ladite séance, la Ville de Genève et l'Université sont parvenues à un accord de principe. L'EVE Crescendo pourra poursuivre ses activités au-delà du 31 juillet sur le futur Campus Biotech. De plus, l'Université de Genève et la Ville de Genève discuteront rapidement du projet d'exploitation de cette institution de la petite enfance.

Cette issue est bien évidemment favorable pour l'institution, pour son équipe, dont les droits sont entièrement préservés, et pour les familles concernées, qui pourront vivre sereinement la rentrée.

Elle l'est aussi pour l'ensemble des familles du quartier des Pâquis qui bénéficieront, dès l'automne 2013, de 40 nouvelles places d'accueil offertes par l'EVE Rothschild.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La conseillère administrative:  
*Esther Alder*